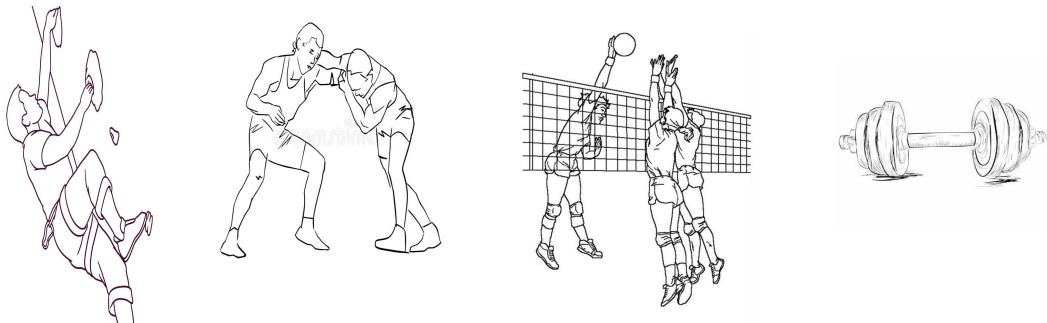


# ASSOCIATION SPORTIVE 2025-2026

<b>Escalade:</b>		Lundi 12H30/13h30 Mardi 13h/14h30	<b>Lieu :</b>  Gymnase Gabriel Thibault
<b>Volley-ball</b>		Mardi 13h/14h30 Jeudi 12h30/13h30	
<b>Lutte</b>		Mardi 13h/14h30 Jeudi 12h30/13h30	
<b>Remise en forme</b>		Lundi 12H30/13h30 Mardi 13h/14h30	



## CONDITIONS INSCRIPTION:

- la fiche de renseignements complétée et signée
- règlement de **35 euros**

**Nouveauté!!**



En téléchargeant l'Application Labaz, les élèves de 15 à 17 ans pourront financer leur cotisation As en totalité.

Sinon, le règlement pourra se faire en espèce ou par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Charles de Gaulle

*1 Cours d'essai possible!!*

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Date de naissance : .....

Activité choisie : .....

Adresse mail : .....

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessous et autorise mon enfant à participer à tout événement et activité organisés par l'UNSS et l'association sportive du lycée Charles de Gaulle.

Signature du représentant légal:

1.Une mention sur le RGPD :

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. De par l'adhésion à l'UNSS, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'autorise sans réserve la collecte, l'enregistrement et le stockage les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié (pour des croisements de fichiers pour les équivalences arbitrables principalement), ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS

2.Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'accepte sans réserve de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Reçu Adhésion Association Sportive Année 2023-2024



Association Sportive du lycée Charles de Gaulle, 102, rue Lavoisier 93110 Rosny sous bois

Le trésorier de l'Association Sportive certifie avoir reçu la somme de **35 euros** au titre de l'adhésion annuelle de l'élève.....

Cotisation payée le.....

①Par chèque n°.....

②En espèce

③Labaz

Reçu Adhésion Association Sportive Année 2023-2024



Association Sportive du lycée Charles de Gaulle, 102, rue Lavoisier 93110 Rosny sous bois

Le trésorier de l'Association Sportive certifie avoir reçu la somme de **35 euros** au titre de l'adhésion annuelle de l'élève.....

Cotisation payée le.....

①Par chèque n°.....

②En espèce

③Labaz

Reçu Adhésion Association Sportive Année 2023-2024



Association Sportive du lycée Charles de Gaulle, 102, rue Lavoisier 93110 Rosny sous bois

Le trésorier de l'Association Sportive certifie avoir reçu la somme de **35 euros** au titre de l'adhésion annuelle de l'élève.....

Cotisation payée le.....

①Par chèque n°.....

②En espèce

③Labaz